



**Procès-verbal de l'élection complémentaire du collège libéral des conseillers
titulaires et suppléants du département de l'Ile de La Réunion
du Conseil Interrégional de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes d'Ile de
France et de La Réunion**

Lundi 26 juillet 2010

Le 26 juillet 2010 à 16 h 15, le Président du Conseil Interrégional de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes d'Ile de France et de La Réunion ouvre la séance et invite l'assemblée à élire le bureau de vote.

Bureau

Président : D. BELCA
Assesseur : E. CHARUÉ
Assesseur : E. DELEZIE

Nombre de conseillers à élire : 4 dont 2 titulaires et 2 suppléants

Nombre de masseurs kinésithérapeutes candidats : 2

Nombre de votants : 10

Nombre de suffrages valablement exprimés : 10

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Noms des candidats	Voix obtenues
Yannick AH-PINE	9 (neuf)
Alain CHOULOT	10 (dix)

Noms des membres titulaires élus

1	Alain CHOULOT
2	Yannick AH. PINE

Noms des membres suppléants élus

1	
2	



Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes
Conseil Interrégional Ile-de-France - la Réunion

Réclamations ou décisions éventuellement prises pendant les opérations de dépouillement :

La séance est déclarée close à 16 h 45 par M. D. Pelcy,
Président du bureau de vote.

Le Président

L'Assesseur

L'Assesseur